

Le projet éolien de Trilla

Frise chronologique

ABO
WIND



RÉALISÉ

Phase de pré faisabilité : fin 2017 / fin 2018

Fin 2017 : identification d'un secteur favorable sur la commune de Trilla

1^{er} semestre 2018 : présentation devant le conseil municipal

2^{ème} semestre 2018 : rencontre avec les propriétaires fonciers et signatures des accords

Installation du mât de mesure du vent

- **Août 2018** : bulletin d'information n°1
- **Décembre 2018** : permanence publique d'information

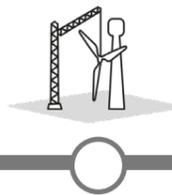


Phase d'instruction : été 2020 / fin 2021

Été 2020 – décembre 2020 : phase de complétude du dossier

Janvier 2021 – décembre 2021 : phase d'instruction : consultation des services de l'état, enquête publique, passage en Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS)

Fin 2021 : retour de la préfecture sur la demande d'autorisation environnementale



Phase de construction : 2022 / 2023

Préparation à la construction et lancement du chantier



Phase d'étude : début 2019 / début 2020

Janvier 2019 : lancement des études environnementale, paysagère et acoustique

Avril 2019 : campagne acoustique : mesures des niveaux sonores aux habitations les plus proches

- **Juin 2019** : bulletin d'information n°2

Septembre 2019 : réception de l'état initial acoustique

étude d'accès au site

Octobre 2019 : réception de l'état initial paysager

Décembre 2019 / Janvier 2020 : réception des premiers résultats de l'étude environnementale

- **Décembre 2019** : bulletin d'information n°3



À VENIR

Phase de conception du projet : janvier 2020 / été 2020

Janvier – mars 2020 : choix de la machine la plus adaptée, réflexion sur les variantes d'implantation

- **Février 2020** : permanence publique d'information

Fin mars 2020 : Choix de la variante finale et réalisation des plans

Mars – avril 2020 : analyse des impacts

Avril – mai 2020 : choix des mesures compensatoires et d'accompagnement du projet

- Permanence publique d'information
- Bulletin d'information n°4

Mai – été 2020 : constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale

Été 2020 : dépôt de la demande en préfecture

- Bulletin d'information n°5



Phase d'exploitation : 2024 / ...

Exploitation du parc éolien